

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés:

VERSPIEREN SA
Courtier en Assurances
15 RUE DU LANDY
93210 SAINT DENIS

Certifions que la Société :

NEW ANGEL'S
62 RUE DE MONCEL
78121 CRESPIERES

est titulaire, par notre intermédiaire, auprès de la Compagnie :

ALLIANZ IARD
1 cours Michelet – CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex

d'une police n° 16076251 garantissant les conséquences pécuniaires de la RESPONSABILITE CIVILE pouvant lui incomber à la suite de dommages causés aux tiers dans l'exercice de ses activités telles que définies ci-après :

SURVEILLANCE, GARDIENNAGE
INTERVENTIONS SUR ALARME (levée de doute)

Prévention de tous les types de risques, tels que vols, cambriolages, dégradations, vandalisme, incendie, fuites d'eau ou de gaz, pollutions accidentelles, pannes, explosions, risques industriels, etc.

MONTANT DES GARANTIES

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION, PENDANT TRAVAUX, PRESTATIONS (par sinistre)

DOMMAGES CORPORELS 7.500.000 €
Dont :
. EMPOISONNEMENTS, INTOXICATIONS ALIMENTAIRES 763.000 €
. DOMMAGES AUX PREPOSES DE L'ASSURE (dommages corporels et matériels accessoires) 1.000.000 € par
.....année d'assurance

DOMMAGES MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS (Y compris : "Vol par les préposés") 1.000.000 €
Dont :
. DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS 100.000 €
. DOMMAGES RESULTANT D'UNE ATTEINTE ACCIDENTELLE A L'ENVIRONNEMENT (Y compris dommages corporels) 800.000 € par
.....année d'assurance

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE, APRES TRAVAUX, PRESTATIONS, LIVRAISONS (par sinistre et par année d'assurance)

DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS 1.000.000 €
Dont :
. PERTE DE CLES (par sinistre) 50.000 €
. DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS 100.000 €

DEFENSE ET RECOURS 15.300 €

La présente attestation, valable du **01.01.2026 au 31.12.2026**, sous réserve du paiement complet des primes, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Fait à St Denis, Le 18/12/2025


VERSPIEREN
COURTIER EN ASSURANCES
Professionnels de la Sécurité
15 rue du Landy
93210 SAINT-DENIS
Tél. 01 49 64 10 64 - www.verspieren.com
N° ORIAS : 01 01 542 - www.orias.fr